



## Avis aux pêcheurs

---

**9 MAI 2023**

Bonjour à tous !

À l'Assemblée générale annuelle des pêcheurs tenue le 27 avril dernier (AGA), nous vous avons dévoilé notre Planification stratégique 2022-2026. Parmi les défis pour la prochaine année, il est entre autres prévu d'élaborer une stratégie de communication, d'autant plus que nous avons maintenant une agente de projets et de communications.

Pour le moment, voici des informations pertinentes que nous souhaitons partager auprès des homardiers madelinots.

### **CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ POUR LA SAISON 2023**

L'automne dernier, l'OPHIM et l'AQIP ont dénoncé certaines dispositions de la Convention de mise en marché du homard des Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2021. Trois rencontres de négociations ont été tenues.

Le 2 mai dernier, l'AQIP a demandé l'arbitrage à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et l'OPHIM l'a demandé à son tour également.

Si vous souhaitez obtenir une copie de ladite Convention ou pour tout autre question à ce sujet, veuillez communiquer avec nous au (418) 986-2822 ou par courriel à : [ophim@tlb.synpatico.ca](mailto:ophim@tlb.synpatico.ca).

### **CONTRIBUTION 2023**

La contribution des pêcheurs demeure inchangée pour la saison 2023, soit 0,04 \$ la livre de homard débarqué.

### **RAPPEL DES OBLIGATIONS**

- Obligation du pêcheur de mettre de côté le homard trop faible, mutilé ou à une seule pince afin de faciliter sa récupération immédiate;
- Interdiction pour le pêcheur de faire tremper ses contenants avant de les utiliser pour transborder à quai le homard capturé.

## **SIÈGES VACANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

À l'heure actuelle, les administrateurs de l'OPHIM sont au nombre de 6 sur une possibilité de 9. Il y a donc toujours 3 sièges vacants. Sachez qu'il est possible de déposer sa candidature à tout moment de l'année afin de rejoindre notre belle équipe d'administrateurs. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information sur le mandat d'administrateur et le rôle de votre Office.

## **DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Dans le but notamment de faciliter le recrutement d'administrateurs, les pêcheurs ont adopté une résolution visant essentiellement à lever la restriction pour les sociétaires d'une coopérative de siéger à l'OPHIM. Les modifications aux Règles de régie interne de l'OPHIM ont été acheminées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation.

## **DEMANDE DES MÉDIAS – DÉVOILEMENT HEBDOMADAIRE DU PRIX AU PÊCHEUR**

Lors de l'AGA, plusieurs pêcheurs ont signifié leur désaccord à ce que le prix à quai payé au pêcheur soit communiqué chaque semaine aux médias. Bien que l'OPHIM soit sensible aux commentaires exprimés, il est important de souligner que les statistiques de débarquements ainsi que les prix à quai sont accessibles aux journalistes par d'autres sources. Étant soucieux de la diffusion d'informations véridiques, l'OPHIM considère important de conserver les relations de partage d'information avec nos médias locaux.

Nous avons toutefois entrepris des actions dans le sens de votre demande. Ainsi, nous avons retiré les avis aux pêcheurs de notre site Web. Notre convention de mise en marché nous oblige toutefois à publier un avis hebdomadaire à l'intention des pêcheurs. Pour remplir cette obligation, nous vous ferons parvenir ces avis par courriel et, dans les cas où nous n'avons pas votre courriel, par la poste. Il est donc important de vous assurer que vos coordonnées soient à jour auprès de l'OPHIM.

Par ailleurs, afin de réduire la perte de papier et les envois postaux, nous tentons de privilégier de plus en plus la communication électronique, c'est-à-dire le courriel. Nous entamons une autre mise à jour de notre fichier. Vous serez donc approchés prochainement afin de valider vos coordonnées.

## **GROUPE FACEBOOK**

Nous avons créé un groupe privé [Facebook](#) afin de rejoindre un plus grand nombre d'entre vous et faciliter les interactions. Nous vous invitons à y souscrire. Prenez note que seuls les détenteurs d'un permis de homard pour la zone 22 y seront admis. Ce groupe se veut complémentaire à nos moyens de communications principaux. Je vous invite par ailleurs à nous partager vos photos, souvenirs et anecdotes !

## **LA SAISON 2023**

La biomasse est en excellente condition, la météo long terme nous semble favorable, mais la nature étant imprévisible, nous ne pouvons que vous souhaiter une excellente saison !